

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION**DÉCISION DU PRÉSIDENT DE RENOUVELER L'ADHÉSION 2025
À FRANCE DIGUES (ASSOCIATION NATIONALE DES
GESTIONNAIRES DE DIGUES)**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax :

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21, L5211-6 et L.5216-5,

Vu la délibération DEL13-2022 en date du 16 février 2022, par laquelle le Conseil communautaire décidait de l'adhésion du Grand Dax à l'association France Dignes,

Vu la délibération DEL30-2020 en date du 17 juillet 2020, par laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président le pouvoir d'autoriser, au nom de la Communauté d'Agglomération, le renouvellement de l'adhésion aux associations et organismes divers dont elle est membre,

Considérant la nécessité de renouveler l'adhésion à l'association dont la communauté est membre.

DECIDE

Article 1 : DE RENOUVELER l'adhésion à l'association suivante :

Article 6558-PREVEN

Nom de l'association	Montant de l'adhésion
FRANCE DIGUES – 38100 GRENOBLE	1 110,00 € TTC

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50 Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire
après envoi en préfecture
le : 20 janvier 2025
et publication ou notification
du : 20 janvier 2025

Fait le 14 janvier 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Julien DUBOIS

